

Je voulais redire deux ou trois mots sur ce sujet qui nous a également occupé en commission et vous remercier d'avoir répondu à notre attente ou plutôt à la frustration que nous avons dans le rapport initial de ne voir nulle part apparaître, sur la gestion pourtant d'un patrimoine important, des préoccupations d'entretien, de réhabilitations thermiques, etc.

Nous prenons donc volontiers acte des compléments qui sont intervenus sur table.

Pour autant, je voudrais quand même dire, même si nous ne les avons regardés que rapidement, que là aussi cela reste un peu sommaire dans la mesure où l'on nous parle de certification habitat environnement sur les constructions neuves. **Aujourd'hui, on sait que le Grenelle de l'environnement va fixer à 50 Kwh/m² les objectifs énergétiques pour les constructions neuves. Il serait quand même intéressant de voir comment on se situe précisément aujourd'hui et dans l'avenir sur ces objectifs.**

En matière de réhabilitation de logements, je ne vous cache pas non plus que c'est un peu étonnant de lire que l'on fera réaliser, si besoin est, des diagnostics thermiques. Je pense qu'il faut commencer par **généraliser les diagnostics thermiques** pour voir s'il faut faire des travaux si besoin est. Considérer que la question des diagnostics thermiques d'un patrimoine ancien est une solution hypothétique ne me paraît pas de très bonne politique compte tenu de l'état du patrimoine.

De la même façon, nous ne voyons pas apparaître les objectifs énergétiques.

Autre question : on nous indique que tout ce qui a été construit **pendant les années 80 a reçu des labels de haute performance énergétique**. J'aimerais bien aujourd'hui que l'on tire le bilan notamment de l'ensemble des programmes qui ont été construits ces dernières années en ayant recours et en **généralisant le chauffage électrique** et voir dans quelle mesure cette facture pèse ou pas sur les charges. On nous dira que cela sort du bilan de la SEMIC mais ce sont quand même des **choix énergétiques qui pèsent lourdement sur la suite**.

Enfin, je regrette que dans ce domaine on ne voie pas non plus de stratégie particulière à l'égard des énergies renouvelables. Créteil a un potentiel considérable compte tenu de son type de bâti et évidemment la SEMIC est bien placée pour cela. C'est un patrimoine d'immeubles avec des toits terrasses généralisés. On pourrait avoir une stratégie d'équipement de nos **toits terrasses en panneaux photovoltaïques**. On peut très bien imaginer quelque chose de tout à fait intéressant et qui mérite pour le moins d'être étudié. Encore une fois, peu de communes ont un tel potentiel technique et qui mérite largement d'être expertisé.

Nous prenons acte de ces éléments complémentaires qui sont intéressants mais nous avons encore un peu de chemin) faire.

Cela me permet de redire ce que j'ai eu l'occasion de dire en commission : nous avons pris acte du fait que pour des raisons techniques et humaines, l'élaboration du document dont nous parlons ici depuis maintenant près de 10 mois (qui consiste à mettre en évidence, un peu comme on aurait pu le faire ce soir autour de la SEMIC, quels sont les vrais engagements de la ville et de ses satellites en matière de développement durable, en matière énergétique, des questions de l'eau etc.) a pris du retard.

Nous suggérons simplement que l'on aboutisse quand même si possible avant la fin de l'année. En tout cas, c'est notre vœu.